

L'affaiblissement de la foi

P.4-5

# La Preuve

"... et voilà la religion de droiture..."

*Magazine islamique d'information générale paraissant au Burkina Faso*

Prix unique : 300 Frs CFA

N°019

MAI 2009

**CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT EN ISRAEL** P.2

**Faut-il craindre  
le pire ?**



**Proscrire la  
polygamie est  
une injustice**

P.7

SITE D'OR AU BURKINA FASO

**L'Eldorado de la  
mort et de la  
débauche**

P.6

HOMOSEXUALITE

**Le peuple  
de Loth est-il  
de retour ?**

P.12

**D**epuis le début du mois d'avril, Israël a un nouveau gouvernement dont la seule composition hante l'esprit de tous ceux qui espéraient encore la paix dans les territoires occupés et dont les premières déclarations ont fini de convaincre sur ses intentions foncièrement guerrières. L'élection de ce cabinet entièrement à droite (malgré la présence contre nature des travaillistes) intervient à un moment où la nouvelle administration américaine démocrate prône une ouverture vers le monde musulman très attentif sur la question palestinienne. Elle est d'autant plus dangereuse qu'elle risque d'exacerber la crise entre l'Iran et la communauté internationale au sujet du nucléaire. Le retour de Netanyahu aux commandes avec sa bande de sionistes ne rassure pas quant à la poursuite du processus de négociation. En rappel, il y a eu les "Accords d'Oslo" de 1993 qui ont donné le top départ à une série d'autres accords comme la Feuille de route en 2003 et le processus de paix de la Conférence d'Annapolis en 2007. Ces différents accords ont statué sur la création

d'un Etat palestinien, le gel des colonies sauvages, le retour des réfugiés et le statut de Jérusalem. Mais hélas, tous les gouvernements israéliens qui se sont succédés ont eu la même attitude : ne pas respecter les engagements pris, prôner la paix et faire la guerre. C'est donc un mauvais procès que l'on fait à la nouvelle coalition de droite qui dit ouvertement son opposition aux différents traités de paix entre Israël et les Palestiniens ?

En effet, Netanyahu ne fait que dire tout haut ce que les précédents gouvernements faisaient "tout bas" sous le couvert des "processus de paix" successifs. Ainsi, l'extrême droite ne fait que mettre à nu une hypocrisie d'Etat appliquée depuis la création d'Israël. D'ailleurs, la charte du Likoud refuse l'existence d'un Etat palestinien tout comme celui du Hamas nie l'existence de l'Etat d'Israël. Avec ce gouvernement, finis donc les mensonges grotesques sur la disposition d'Israël à aller à la paix. Netanyahu crie haut et fort qu'il faut continuer "à 48" et construire Eretz Israël. Lieberman, son ministre des affaires étrangères affirme "qu'accepter des conces-

sions dans le cadre du processus de paix avec les Palestiniens mènerait l'Etat hébreu à la guerre."

Cette attitude du nouveau gouvernement embarrasse les alliés d'Israël notamment les Etats-Unis et l'Union européenne. Israël devient de plus en plus difficilement soutenable. La politique qui consiste à faire d'Israël un allié indéfectible contre tout devient difficile à défendre. Mais malgré tout, au nom d'une alliance stratégique avec Israël et de certains intérêts communs, "la communauté internationale" se taira sur les agissements asymétriques du gouvernement israélien tout comme elle l'a fait lors du dernier massacre de Gaza.

En somme, si l'arrivée de l'extrême droite en Israël compromet dangereusement la paix au Proche orient, elle permet au moins de connaître clairement les intentions de l'Etat hébreu depuis belle lurette. Il y a eu certes changement de personnes, mais les rapports avec les Palestiniens vont rester identiques et sans ambages. Le pire n'est donc pas à venir, il est déjà là depuis 1948. ■

*La rédaction*

## CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT

### EN ISRAEL

## Faut-il craindre le pire ?

# Preuve évidente

## De la résurrection (suite et fin)

Par Imam

**L**e thème de la résurrection est un sujet inépuisable. Dans le numéro précédent, nous avons essayé de définir ce qu'est la Résurrection et donner quelques signes précurseurs de la fin du monde. A présent, nous présenterons les différentes séquences de la résurrection éclairée par les versets du noble Coran et de la Sunna du prophète Muhammad (SAW).

### Le début de l'heure

Nous avons signalé que nul ne connaît le début de l'heure. Les versets coraniques nous montrent que l'heure commencera par un tremblement énorme, sans commune mesure avec ce qu'à connu l'humanité. La société humaine sera frappée d'une panique et d'une peur générale. Les paroles d'Allah dans le coran : "quand la terre sera secouée de sa secousse, et que la terre

sortira ses charges, et que l'homme dira : "qu'a-t-elle ?" S99V1-3.

### Le souffle dans la trompette (ou clairon)

La nature de la trompette n'est pas connue, ni la manière. Néanmoins le Coran dit qu'il sera soufflé dans la trompette et voilà que tous ceux qui sont dans les cieus et sur la terre seront pris de panique ou de frayeur. Puis il y sera soufflé, et tous ceux qui sont dans les cieus et sur la terre tomberont foudroyés. Cela montre qu'il y aura deux souffles.

Après cela tous les êtres mourront "sauf ceux que Dieu a épargnés". Puis une période que Dieu seul connaît, s'écoulera, et l'on soufflera le souffle de la Résurrection. Chaque mort sera ressuscitée. "On soufflera encore, et voilà qu'ils seront débout, à regarder" S39V68." Et on soufflera dans la trompette, et voilà que des tombes ils se précipiteront vers leur Seigneur" S36V51

### La résurrection et le rassemblement

Les morts seront ressuscités dans l'état psychique dans lequel ils ont trouvé la mort, pensant qu'une ou quelques heures se sont écoulées. Dieu a donné en exemple dans le coran, un homme qui passa devant une citée inhabitée, et en ruine. Il dit : "Comment Dieu va-t-il lui redonner vie après qu'elle est morte ? Dieu donc le tenu

mort pendant cent ans. Puis il le ressuscita en disant : "Combien de temps as-tu demeuré ?" "J'ai demeuré un jour, dit l'autre, ou une partie de la journée. Non, dit Dieu, tu es resté cent ans" S2V259.

Le dernier exemple nous a été donné par les gens de la caverne (grotte). Ils ont vécu trois cent neuf années, puis Allah les a ressuscités, ils pensaient, tous qu'ils n'ont vécu que quelques heures ! "Et le jour où l'Heure se dressera, les criminels jureront qu'ils n'ont demeuré qu'une heure. Aussi seront-ils renversés" S30V55. Tandis que ceux à qui science et foi furent données diront : très certainement vous avez demeuré, au livre de Dieu, jusqu'au jour de la Résurrection. Or voilà le jour de la Résurrection. Mais vous ne saviez pas" S30V56.

### Le jugement

Le moment du jugement est inéluctable. La balance de la justice absolue sera dressée et ne fera pas perdre, fût-ce un grain de moutarde, ou l'un des électrons voguant dans l'espace de l'atome, ou même plus petit. Les actes de l'homme lui seront comptabilisés, entièrement, ses intentions seront dévoilées. Les registres seront ouverts et distribués. Chaque liomme trouvera son livre ouvert et on lui dira : "Ils ton livre, aujourd'hui, tu te suffis à toi-même comme comptable" S17V14.

On fera venir les balances,

pour peser les actions des êtres humains et aucun ne sera lésé. Le Coran nous informe qu'après le jugement, le passage au dessus de l'Enfer, est obligatoire pour tous. "Nul de vous qui n'y doit arriver : c'est un arrêt décrété par ton Seigneur. Ensuite Nous délivrerons ceux qui étaient pieux, et Nous y laisserons les prévaricateurs, agoneuillés" S19V71-72.

Il est très difficile de saisir la réalité du jugement. En tout cas, la foi islamique nous enseigne qu'il ne se passera pas sur cette terre (il y a certaines fausses croyances telles que les témoins de Jéhovah qui estiment que le Jugement se passera sur cette terre !). Puisque Allah parle du soleil qui sera décroché, le ciel qui se rompra, la terre qui sera pliée comme on plie une natte (voir S35)...

Tous les écrits convergent pour dire que ce sera un jour difficile pour l'ensemble de l'espèce adamique. On parle du soleil qui sera proche des têtes, et elles bouilliront, la sueur de certains qui atteindra leur hanche, leur épaule,... Et nul ne pourra échapper,... se dérober du jugement. Même les animaux seront jugés. En clair, c'est un jour de bilan, le bilan de toute une vie, de toute la vie... Qu'Allah nous facilite, ce jour là, et nous facilite nos comptes, et qu'Il nous fasse entrer au Paradis de part sa grâce. Ameen ! ■

### La Preuve

Résumé de déclaration  
N°1862/JCA-GI/OUA/PP  
du 27 juillet 2007  
ISSN 0796-8426  
Tel. 50 37 94 30  
Cell. 70 75 54 85

Email : preuve2007@yahoo.fr

Directeur de Publication  
Mikailou Kéré  
Secrétaire de rédaction  
Siaka GNESSI  
Responsable commercial  
Moussa BOUGMA

Mise en page et impression  
Allesse Durkina 50 39 93 10

Nombre de tirage  
1000 exemplaires

# Religion de vérité

## L'affaiblissement de la foi

Par Cheick Albayan

**L**a foi est une dimension intérieure de l'homme qui est non anatomique ni physiologique mais purement morale et spirituelle. Elle s'acquiert à travers les enseignements religieux et par l'observation des signes divins dans l'univers qui n'est autre que la manifestation l'existence de Dieu. La foi est donc une valeur qui naît en l'homme, croit et peut s'affaiblir voire disparaître. Selon le Prophète Muhammad (SAW): "La foi s'use dans le cœur à l'instar du vêtement qui s'use. Demandez donc à Allah (constamment) de renouveler (et de revivifier) votre foi." Dans un autre Hadith, il dit: "il arrive que le cœur du croyant soit recouvert par des nuages, comme c'est souvent le cas pour la lune, ce qui lui fait perdre sa clarté; ensuite, lorsque ces nuages disparaissent le cœur respire à nouveau." (Abou Nouaym). De ces propos du prophète, il ressort clairement que la foi est sujette à des variations dans un sens ou dans l'autre.

Dans un monde où l'homme veut tout faire sans Dieu, où la religion n'a pas droit de cité et où être croyant surtout musulman est la chose la plus difficile (face à la diabolisation de l'islam et

des musulmans), tenir sa foi est une casse tête. En outre, beaucoup de facteurs comportementaux du croyant influencent négativement sa foi. Il s'avère alors nécessaire, pour tout croyant soucieux de la préservation de sa foi, de savoir les facteurs qui peuvent affaiblir la foi et travailler à les éviter. D'où l'intérêt du présent article dans lequel nous allons revenir sur les facteurs d'affaiblissement de la foi et comment on peut faire pour raffermir sa foi.

Le premier des facteurs comportementaux qui affecte négativement la foi est la multiplication des péchés et des mauvaises actions qui ont une influence directe sur l'intensité de la foi. Le Prophète a dit: "Lorsque le croyant commet un péché, un point noir s'inscrit au sein de son cœur; s'il se repent, l'abandonne et demande le pardon, son cœur retrouve sa clarté; s'il augmente (ses mauvaises actions), le point noir s'étend jusqu'à recouvrir entièrement son cœur; c'est cela la "rouille" qu'Allah mentionne dans le coran: "Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli "a rouillé" leurs cœurs." (Mousslim) Ainsi, lorsque des mauvaises actions sont commises de façon répétée, la lumière qui

nous permet de distinguer le bien du mal s'affaiblit progressivement, jusqu'à disparaître totalement, le cœur devient dur et insensible au rappel de Dieu. Alors, chacun doit éviter de commettre les péchés. On doit plutôt se repentir quotidiennement de nos péchés vis-à-vis de Dieu. Le prophète qui a reçu l'assurance du pardon de tous ses péchés passés et futurs se rependait chaque jour soixante dix ou cent fois.

La deuxième source de perte de foi est l'attachement excessif au matériel. Le coran proclame de façon explicite que les biens de ce monde constituent des épreuves pour le croyant: "Vos biens et vos enfants ne sont qu'une tentation, alors qu'après d'Allah est une énorme récompense." (Sourate 64 / Verset 15) "Nous avons placé ce qu'il y a sur la terre pour l'embellir, afin d'éprouver (les hommes et afin de savoir) qui d'entre eux sont les meilleurs dans leurs actions." (Sourate 18 / Verset 7). Les biens matériels peuvent constituer une source de succès, tout comme ils peuvent être à l'origine de la perte de foi. Tout dépend de la place qu'ils occupent dans le cœur du croyant: s'il s'attache de

façon excessive à elles, au point de faire passer leur amour avant celui d'Allah et de Son Messager (SAW), il dévie du droit chemin. Le Prophète Muhammad (SAW) dit: "(...) Par Dieu, ce n'est pas la pauvreté que je crains pour vous. Je crains plutôt que ce monde ne vous soit offert comme il avait été offert à ceux qui vous ont précédés, que vous ne le vous disputiez comme ils se le sont disputés, et qu'il ne cause votre perte comme il a causé la leur." (Boukhari et Mouslim) Cela ne signifie pas pour autant qu'il est interdit d'éprouver de l'amour ou de l'attachement pour les choses de ce monde. En fait l'attrait pour elles est une chose naturelle. Dieu affirme: "On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent: femmes, enfants, trésors thésaurisés d'or et d'argent, chevaux marqués, bétail et champs..." (Sourate 3 / Verset 14). Ce passage montre clairement que l'amour des choses citées a été placé par Allah Lui-même au sein des êtres humains. Leur présence n'est donc en rien contraire à la foi. Par contre, si l'amour et l'attachement à ces choses deviennent aveugles, en ce sens qu'ils poussent l'homme à briser les préceptes divins et à violer les

# Religion de vérité

interdits, dans ce cas effectivement ils font peser un grand danger sur sa foi. La vie ici bas n'est que éphémère comme Dieu l'affirme en ses termes : "Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une course à l'orgueil entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants. Elle est en cela pareille à une pluie : la végétation qui en vient émerveille les cultivateurs, puis elle se fane et tu la vois donc jaunir; ensuite elle devient des débris. Et dans l'au-delà, il y a un dur châtement, et aussi pardon et agrément d'Allah. Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse. Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un Paradis aussi large que le ciel et la terre, préparé pour ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers. Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut. Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce". C57V20-21

Les moyens matériels si on en dispose, doivent plutôt servir la cause de la foi par les dépenses que l'on effectuera pour la face de Dieu. Le troisième facteur d'affaiblissement de foi que nous pouvons évoquer est le fait de rester trop longtemps à l'écart d'un environnement spirituel sain et de fréquenter les gens dévergondés. Si l'on reste constamment dans un milieu qui n'accorde

aucune place à Dieu et où les Lois divines sont constamment brisées, comme c'est le cas dans la plupart de nos sociétés actuelles, notre foi ne manquera pas de prendre un coup. Aussi bien le coran que les Hadiths nous montrent l'impact que l'environnement et les fréquentations ont sur le cœur et la personnalité de l'homme. Allah dit : "Fais preuve de patience [en restant] avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier." (Sourate 18 / Verset 28) Le Prophète Muhammad (SAW) ajoute : "Tout homme suit la religion de ses amis. Que chacun choisisse ses amis avec soin." (Abou Dâoud et Tirmidhi) Il a dit également : "La compagnie de l'homme vertueux et celle de l'homme maléfaisant sont respectivement comparables à celle du parfumeur et du forgeron. Le parfumeur te donne du Musc ou t'en vend, ou encore il émane de sa personne une odeur agréable, tandis que le forgeron risque de brûler tes habits et il répand une odeur nauséabonde." (Boukhâri, et Mouslim). Alors, il faut savoir

choisir ses amis et surtout ne pas fréquenter ceux qui ne partagent pas votre foi. Il ne s'agit de ne pas être en bon terme avec nos frères et amis des autres confessions, mais seulement éviter de nuire à votre foi en leur compagnie. Dans notre société actuelle, il n'est pas rare que tes collègues te convainquent de prendre une gorgée d'alcool pour leur faire plaisir, ou de les servir l'alcool le jour de tabaski et ramadan pour se montrer modéré. Ce sont de telles compagnies qu'il faut éviter. Fréquenter plutôt des milieux où le respect de la confession de chacun est de mise.

En outre, ne pas penser à la mort, et espérer vivre longtemps et de compter que vers la fin de sa vie l'on adorerait Dieu est source d'égarement. Cela provoque un durcissement du cœur et un détachement par rapport aux pratiques religieuses. En effet, ne pas penser à la mort, c'est aussi ne pas penser à toutes les étapes qui vont la suivre : la tombe, le Jugement Dernier, la traversée du "Sirât", le paradis ou l'enfer... Le coran l'exprime en ces termes : "Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru, que leurs cœurs s'humilient à l'évocation d'Allah et devant ce qui est descendant de la vérité [le Coran] ? Et de ne point être pareils à ceux qui ont reçu le Livre avant eux. Ceux-ci

trouvèrent le temps assez long et leurs cœurs s'endurcissent, et beaucoup d'entre eux sont pervers." Sourate 57 / Verset 16. En fin le manque de science religieuse peut aussi être à l'origine de l'affaiblissement de la foi, surtout pour les personnes qui sont en contact avec des cercles où les principes de l'Islam ne sont pas pris en considération. De même, celui qui entend constamment des attaques, directes ou indirectes, portées à l'encontre de l'Islam et de ses principes et ne fait rien pour essayer de savoir la vérité risque fortement de voir, à la longue, sa foi s'affaiblir... d'où l'obligation de recherche de savoir qui est imposée à tout musulman et à toute musulmane.

Comme on le voit, avoir la foi et la maintenir est une épreuve difficile, mais elle est facile si l'on considère l'Islam comme civilisation, un mode de vie qui a ses civilités une autre façon de voir la vie. Il faut éviter d'environner les autres et rester en compagnie de gens pieux. En vérité : "Les vrais croyants sont seulement ceux qui ont cru en Allah et en Son message, et qui par la suite s'y sont tenu ferme et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques". C49V15 ■

## SITE D'OR AU BURKINA FASO

### L'Eldorado de la mort et de la débauche

Par Aris

**K**onkéré, Doré, Namisiguna, Epana, voici des noms qui riment avec cimetière dans la mémoire des familles qui y ont vu leurs enfants périr à jamais. Et malheureusement la liste de ces tombeaux communs est loin d'être exhaustive. En effet, plusieurs sites d'or de notre pays ont été ces derniers temps le théâtre d'un drame ayant coûté la vie à plusieurs citoyens. Ces sites d'or connus déjà comme des lieux de débauche, ne cessent d'avaler leurs occupants. Qu'est ce qui pousse ces victimes à prendre souvent le risque maximal où leur vie en dépend ? Quelle vie les citoyens de seconde zone mènent-ils sur les sites de l'espoir jamais atteint ?

La pauvreté à fini par mettre certains citoyens devant le seul choix de tout risquer pour leur survie. Et les sites d'or qui représentent le rêve d'un gain immédiat et gigantesque attirent de nombreuses victimes en sur-sis qui viennent tenter leur chance. Seulement le calvaire

vécu par les orpailleurs devrait interpeller la responsabilité de tous, à commencer par l'Etat. C'est lui qui est responsable de la sécurité de tous les Burkina-bés. A ce titre, la pagaille qui règne sur les sites d'or et qui est cause des désastres doit être réglementée par l'autorité. Il est inacceptable d'assister passivement à la perte de vies humaines, comme c'est le cas ces derniers temps. Il est plus que jamais temps de mettre de l'ordre dans ce secteur d'activité. Trop de mort, c'est trop. Des morts pour rien. Des morts qui, même responsables des accidents qui leur sont fatals, mériteraient plus d'égards de la part des autorités. Quand on connaît le nombre de manifestations souvent banales qui bénéficient du parrainage des plus hautes autorités, il devient peu compréhensible de voir que ces drames des sites d'or ne connaissent très souvent que la présence des autorités locales. Leurs supérieurs n'y vont pas, ou le font longtempes puis tard comme pour dire : ce n'est pas si impor-

tant.

Intéressons nous aux conditions de vie sur ces sites. Les éboulements ne sont que l'iceberg qui cache le vrai chaos des sites d'or. En réalité, les victimes y sont bien plus que les morts des accidents dramatiques et spontanés des éboulements.

La drogue, la prostitution, le VIH Sida, la pire forme du travail des enfants sont le lot de ces lieux. C'est le lieu de la misère matérielle et morale, où le verrou des règles et conduites de vie est sauté. Et les conséquences des comportements de travers engendrent la mort ou l'invalidation sociale des hommes et femmes sur les sites d'or. Les sites d'or sont des endroits par excellence de banalisation des actes jugés très dangereux par la société. Que dire des trafics des produits nocifs telle la drogue ? Ceux qui y meurent des accidents ne sont que des rescapés des vices des sites du désespoir.

Les drames discrets des mauvaises conditions de vie parais-

sent moins perceptibles, mais sont peut être le plus meurtrier. Le pire à redouter est l'exportation des déviations sociales de ces conclaves de ni loi, ni foi à travers tout le pays. Des bandits et braqueurs de nos routes y ont souvent trouvé un terrain d'entraînement avant de s'essayer ailleurs. Voilà qui devrait mouvoir les garants de la sécurité des citoyens. Les garants de la morale et de la bonne conduite devraient également s'inquiéter de l'extermination des bonnes mœurs.

Il est inadmissible de laisser ces hommes et femmes déjà marginalisés du fait de leur double pauvreté matérielle et morale, périr. C'est une responsabilité de tous qui est engagée, à commencer par l'Etat. En attendant, nous n'avons que notre appel à lancer aux premiers concernés. L'argent de l'or n'est pas une fin en soi, surtout quand il n'y a que la mort au bout. La ruée vers l'or de la mort ne pourrait en aucun cas être une solution de la vie ■

## Sagesse du mois

**I**l s'agissait d'un nouvel imam d'une des mosquées de Londres ! Il empruntait tous les jours un bus pour aller au boulot. Un jour, en achetant son ticket, le conducteur se trompe et lui rend 20 centimes de monnaie en trop. L'imam se rend compte de l'erreur une fois assis lorsqu'il a recompté sa monnaie. Il s'est dit qu'il devait rendre les 20 centimes au conducteur, puis son intérieur lui dit que c'est une somme ridicule et que le conducteur s'en moque ! L'entreprise des transports en commun gagne beaucoup d'argent et ce ne sont pas ces 20 centimes qui affecteront leurs

comptes. Il s'est dit qu'il pouvait les garder et les considérer comme un cadeau du ciel. Arrivé à son arrêt, l'imam se lève et change d'avis, et avant de descendre il va voir le conducteur et lui rend les 20 centimes en disant : 'Vous m'avez rendu en trop'. Le conducteur sourit et lui dit : 'Vous êtes le nouvel Imam de la mosquée n'est-ce pas? En fait, ça fait quelque temps que je pense rendre visite à votre mosquée pour apprendre l'Islam, et j'ai fait exprès de vous rendre de la monnaie en trop pour voir votre réaction'. En descendant, l'imam a senti ses jambes flancher et a

failli s'effondrer. Il se ressaisit en s'appuyant à un poteau, puis il regarda le ciel les yeux en larmes : Allah! J'ai failli vendre l'Islam pour 20 centimes!!!

La morale : Musulmans, vous êtes en première ligne. Des ambassadeurs de l'Islam! Peut-être que vous êtes la seule, et la première image concrète de l'Islam pour beaucoup de non-musulmans. Soyez à la hauteur! Ne déshonorez pas la Oumma de Mohammed (PSL)! N'oubliez jamais qu'à travers vous, on fera, malheureusement, le procès de l'Islam! ■

## Proscrire la polygamie est une injustice

L'observateur-Paalga, dans sa parution n°7361 du 15/04/2009, à travers l'article "Peine capitale et polygamie au Burkina : une abolition pour faire plaisir aux PTF ?", a rendu compte des recommandations faites aux autorités burkinabé par des partenaires techniques financiers (PTF) auxquels sont liés notre pays. Ces suggestions, qui auraient été reçues dans le cadre d'un renforcement des droits humains, instruisent entre autres le Burkina Faso d'user de la loi pour interdire et sévir contre la pratique de la polygamie. Considérant que notre pays ne va aucunement se construire de l'extérieur, mais plutôt de l'intérieur, j'estime que, sur une question aussi cruciale qui engage l'avenir de notre nation, le citoyen lambda que je suis a le devoir de se prononcer.

Tout d'abord, je voudrais faire remarquer qu'il est tout à fait naturel que les avis des citoyens burkinabé ne soient pas entièrement concordants au sujet de la polygamie. Cela n'a rien d'anormal. Sur la question du mariage en général, il n'y a pas de consensus. Les adeptes de l'union libre sont farouchement opposés au mariage et y voient une forme d'exploitation et une injustice vis-à-vis de la femme. Ils préfèrent que le partenaire sexuel soit une sorte de produit de grande consommation, un genre de kleenex, dont on peut se séparer sans devoir se soumettre à des procédures judiciaires. A l'opposé, beaucoup estiment que leur épanouissement passe par le fait d'appartenir à une famille après s'être officiellement uni à une per-

sonne du sexe opposé. A mon humble avis, celles et ceux qui font librement et consciencieusement le choix de la polygamie appartiennent à cette catégorie de personnes. Ce sont des Burkinabé qui ont leur place dans ce pays et il ne faut pas chercher à les en exclure. En général, ils n'ont aucune animosité à l'égard de ceux qui trouvent que la polygamie n'est pas la solution et qui préfèrent s'en abstenir. Tout au contraire, ils les respectent. Pourquoi, en retour, faut-il que les adhérents à la polygamie soient stigmatisés et traités d'arriérés ?

Quoi qu'il en soit, des polygames, il y en aura toujours et de plus en plus. Pourquoi alors faut-il contraindre l'épouse du polygame à la clandestinité, en la condamnant à être officieusement et illégalement liée à un homme qu'elle a choisi et qu'elle est en droit de choisir ? Pourquoi faut-il obliger certains enfants du polygame à être, vis-à-vis de notre loi, des enfants naturels et non des enfants légitimes ? Est-ce cela la meilleure façon de faire la promotion des droits humains ? Pourquoi certains bailleurs de fond tiennent à nous éloigner des bonnes valeurs de nos parents que sont l'aspiration à l'intégrité et l'entraide sociale ? Que recherchent en réalité ceux des PTF qui imposent ce genre de législation à nos Etats ? Je n'en sais rien, mais j'estime que ces questions méritent que chacun de nous y réfléchisse sérieusement et sans passion. C'est d'autant plus curieux que, dans le même temps, la tendance est plutôt à la protection des aspirations de certaines minorités comme, par

exemple, celles des prétendants au mariage homosexuel.

Nous sommes déjà face à d'énormes défis à relever sur le plan de l'éducation. A mon avis, l'abolition de la polygamie est une injustice qui va profondément déstabiliser notre société. Le mal-être, la tension sociale et l'insécurité qui en découleront ne feront que fragiliser davantage nos familles ainsi que notre peuple, et les rendront par conséquent plus vulnérables.

De plus, aujourd'hui on va généralement à la prostitution par option. Demain, si la polygamie est interdite, bon nombre de nos filles, de nos sœurs, de nos veuves, voire de nos mères, se livreront au vagabondage sexuel par contrainte. Ce n'est pas juste et ne soyons pas surpris si les suicides et les tueries des forcés venaient à se multiplier comme c'est le cas présentement en Occident. Le rôle de nos lois n'est ni d'inciter l'homme à jouer à cache-cache, ni de suggérer à la femme d'être une chose publique, et encore moins d'obliger l'enfant à s'auto-éduquer. La proscription de la polygamie n'arrange pas l'Afrique, car elle rend hors-la-loi des personnes qui respectent et qui ne demandent qu'à être respectées. En vérité, cette interdiction n'arrange même pas l'Occident. Un peu partout en Occident, bon nombre de femmes et d'hommes choisissent sans contrainte la polygamie et sont meurtris de ne pas pouvoir officialiser leur option.

Certains pays occidentaux en sont à envisager le rétablissement de la possibilité de vivre légalement dans la polygamie.

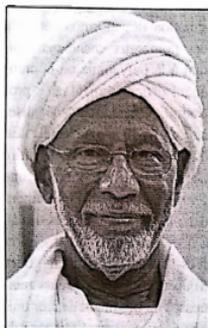
C'est par exemple le cas du Canada. Après une analyse de la situation des mormons et celle de nombreux canadiens aspirant à la polygamie ou la pratiquant officieusement, une proposition y a été faite de légaliser ce régime matrimonial. En effet, peu importe son ordre d'arrivée dans la famille, une femme vivant officiellement dans la polygamie a des droits. S'il est vrai que certains hommes s'arrangent pour faire d'énormes faveurs à leurs maîtresses au détriment de leur unique épouse, il n'est pas rare de rencontrer des maîtresses maltraitées et ne jouissant d'aucun droit. Pourquoi sévir contre la légitime aspiration de certaines personnes à s'engager dans la polygamie, alors qu'on prétend les protéger et rechercher leur épanouissement ? Parce qu'on aura privé certaines femmes d'un mariage officiel, elles n'auront quasiment pas de voie de recours lorsqu'elles seront injustement traitées, à moins qu'elles ne se décident à se rendre justice elle-même. Contrairement aux idées reçues, la permission de la polygamie protège la femme et impose des devoirs à l'homme.

Au vu de ce qui précède, je demande aux autorités du Burkina Faso ainsi qu'à celles du monde entier de s'abstenir d'interdire la polygamie. Ce qu'il faut, c'est plutôt surveiller la pratique de la polygamie et punir de façon idoine tout abus en la matière. Ne nous trompons pas d'adversaire. ■

Mohamed TIENDREBEOGO  
(tmohamed73@hotmail.com)

## Qui est Hassan Abdallah al-Tourabi ?

Par Bachar SOW



Hassan Abdallah al-Tourabi

**L**e président soudanais Omar El Béchir est aujourd'hui sur la sellette à cause du mandat d'arrêt international lancé contre lui par la CPI. Et dans le débat qui se mène depuis lors sur le sujet, une voix toute particulière venue du Soudan où tout le monde semblait soutenir le général président, a osé approuver la décision de la CPI. C'est celle de l'atypique Hassan Al Tourabi. Qui est au juste cette énigme ?

Homme politique et religieux soudanais, Al-Tourabi est né en 1932 à Kassala à la frontière avec l'Érythrée. Son père est un cheikh soufi. Il suit des études poussées en droit : maîtrise de l'Université de Khartoum (de 1951 à 1955), master de l'Université de Londres et enfin thèse à l'Université de la Sorbonne de 1959 à 1964. Grand, mince, le plus souvent vêtu de blanc, c'est un homme très cultivé et fin connaisseur du monde occidental dont il parle

trois langues : anglais, français et allemand.

Al-Tourabi adhère très tôt au mouvement des frères musulmans et dirige la section soudanaise. L'histoire politique mais aussi sa ligne idéologique ont fait de l'homme un personnage controversé. N'a-t-il pas été longtemps présenté dans la presse occidentale comme " le pape noir du terrorisme " ? Il fut l'instigateur du mouvement qui a conduit au coup d'Etat ayant installé le régime actuel du soudan. Régime dont il devenu paradoxalement le plus grand opposant.

### Son parcours politique

Ancien chef des Frères musulmans soudanais, son militantisme remonte à l'époque où il était étudiant à l'université de Khartoum. Il était de l'aile du mouvement qui prônait la prise du pouvoir d'Etat en opposition à la branche modérée qui propose un processus lent sur la base de la formation des cadres et la conscientisation des masses conformément à la ligne originelle des Frères musulmans. Al Tourabi prêche un panarabisme islamique en symbiose militante avec tous les mouvements islamistes du monde arabe, mais aussi non arabe. Pour lui, le nationalisme arabe est " révolutionnaire islamique. " Il créa le Front islamique national avec ses amis qui devint rapidement un parti de masse et remporta 51 sièges aux législatives de 1986. En tant que chef d'une importante

formation politique et conformément à sa tendance, il beaucoup a influencé les militaires pour la prise du pouvoir d'Etat. Le plan consistait à agir dans l'ombre pour ne pas s'attirer l'hostilité de l'occident anti-islamiste. C'est ainsi qu'il devint le cerveau (guide et idéologue) du coup d'Etat du Général Hassan Omar El Béchir (un inconnu propulsé à la tête du mouvement) en juin 1989. Comme fonction dans le nouveau pouvoir entre les mains de ses hommes et estimant selon toute vraisemblance qu'il n'y avait plus de risque de l'afficher au grand jour, El Tourabi est élu président de l'Assemblée nationale en 1995 (alors qu'il était le directeur pour l'Afrique du Congrès mondial islamique), pour s'occuper du législatif et laisser l'exécutif aux militaires. Ce fut le point de départ malheureusement de toute la brouille avec le président El Béchir.

Contre toute attente, des mésententes naquirent entre eux comme pour confirmer que le pouvoir est l'une des plus grandes tentations des hommes où qu'en politique l'incroyable peut se réaliser.

### Du divorce à l'opposition au régime d'El Béchir

El Béchir et son vice président Ali Ousman Mohammad TAHA (qui secondait Al TOURABI au sein du mouvement des frères musulmans) lui reprochaient de ne pas respec-

ter la hiérarchie. Ce qui était tout à fait normal en pratique, du fait de son statut particulier au sein du régime. Il n'était pas un président ordinaire de l'Assemblée, il était l'éminence grise du régime, tout au moins pour la conquête du pouvoir d'Etat. De ce point de vue, si ce qu'on lui reprochait (trop de prérogatives et non respect de la hiérarchie) était vrai, son attitude pourrait se comprendre et devait être acceptée par tous les dignitaires du régime. Au fait, la pomme de discorde se situait au niveau de l'orientation du régime face à la pression étrangère. Alors que Al Tourabi veut voter des lois pour renforcer la ligne idéologique du régime et tenir face à l'adversité, El Béchir et son premier ministre craignant la menace américaine voulaient une sorte d'ouverture.

Ils décidèrent ainsi d'écartier Al Tourabi de la sphère du pouvoir pour sortir de l'isolement de la communauté internationale et diminuer la pression américaine sur le régime. Ce dernier étant taxé dans les médias internationaux de soutien de l'islamisme radical et ami personnel de Ben Laden. En effet, les Américains reprochaient au Soudan d'être le soutien du terrorisme et le menaçaient par leur soutien à la rébellion du Sud de John Garang mais aussi par toutes sortes de pressions à travers l'Egypte, leur allié dans la région après l'Israël.

C'est ainsi qu'on commença à

# Portrait

stigmatiser celui-là même qui fut la pierre angulaire du régime. El Béchir accuse Al Tourabi de complot et fit dissoudre le parlement en décembre 1999. Pour légitimer son attitude vis-à-vis de son ex-mentor, il joue sur la fibre ethnique en exploitant lui-même sa propre origine nordiste pour faire de Al Tourabi persona non grata. En effet, les nordistes, pourtant minoritaires se réclament arabe de souche et se sont toujours estimés dignes du pouvoir. Ce fait est connu au Soudan.

Parallèlement, Ben Laden qui avait trouvé refuge au Soudan pour soutenir l'expérience soudanaise en tant qu'entrepreneur fut expulsé du pays. Il est difficile de dire exactement quelle relation Al Tourabi entretenait personnellement avec Ben Laden pendant le séjour de ce dernier au Soudan. On sait par contre que le chef d'Al Qaeda, jusqu'en 1996, habitait à moins d'un kilomètre de chez lui dans un quartier bourgeois de Khartoum. Lui-même affirme que Ben Laden lui a rendu visite mais comme beaucoup d'autres personnalités qu'il recevait chez lui. Il précise qu'il était d'ailleurs au Soudan en tant qu'entrepreneur.

Le rapport de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis, mentionne Al-Tourabi comme l'un des principaux soutiens d'Al-Qaeda et de Oussama Ben Laden en Afrique.

Au départ, beaucoup ont cru que le divorce entre Al Tourabi et El Béchir était une stra-

tégie commune pour tromper la vigilance de la communauté internationale tant le fait paraissait incroyable. Mais tout se précise lorsqu'en mars 2004, Al Tourabi est emprisonné pour tentative de coup d'État datant de septembre 2003.

Le 30 juin 2005, le président, pour fêter le 16<sup>e</sup> anniversaire de son arrivée au pouvoir, libère tous les prisonniers politiques soudanais, y compris Al-Tourabi

Depuis qu'il a été écarté du pouvoir, Al-Tourabi dirige le Congrès du parti Populaire Soudanais, important parti d'opposition, son premier parti étant en quelque sorte confisqué par le camp du président. Il multiplie des déclarations contre le régime. Il est arrêté de nouveau le 12 mai 2008 suite à l'incursion avortée des rebelles du MJE (Mouvement pour la justice et l'égalité) dont on le soupçonne de soutenir. Lui-même avoua plus tard son appui aux rebelles du Darfour : " Et je ne supporte pas que le Mouvement Justice et Egalité, je soutiens tous ceux qui se battent contre le pouvoir. Je connais très bien le Darfour. La plupart des observateurs oublient que cette région, grande comme la France, a été indépendante jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Qu'a fait pour les Darfouriens le régime actuel ? Rien, ni routes, ni écoles, ni électricité. Toutefois, mon parti, le Congrès populaire, ne participe pas aux combats "

Il soutient le mandat d'arrêt international lancé par la CPI

contre le président El Béchir pour crime de guerre et crime contre l'humanité au Darfour.

Il faut noter qu'il est établi que certains groupes rebelles au Darfour sont conduits par des officiers qui sont restés fidèles à Al Tourabi. En effet, beaucoup de ses proches quittent la capitale et vont influencer le Darfour en jouant sur la fibre ethnique en utilisant l'idée que les nordistes au pouvoir refusent le développement de cette vaste région. Il explique dans une interview que ce qu'il reproche au régime c'est " d'être totalement corrompu, non démocratique. La population ne profite absolument pas de la manne pétrolière. Et, ce qui est plus grave, Khartoum continue de détenir tous les pouvoirs. Il n'y a pas un vrai fédéralisme, une vraie décentralisation. C'est ce qui explique la situation au Darfour. C'est pourquoi il y a eu cette guerre sanglante avec le Sud. J'ai passé une partie de ma vie en prison. Et bien, à mon âge, je préférerais encore être jeté dans une cellule plutôt que négocier avec le pouvoir soudanais actuel. Au moins en prison, je pourrais écrire des livres "

En 2006, Al-Tourabi est accusé d'apostasie pour avoir écrit dans un article que les femmes musulmanes devraient avoir le droit de se marier avec des chrétiens ou des juifs et qualifiant les avis religieux s'y opposant de "rétrogrades". Il s'est également déclaré favorable à l'organisation de prière non séparé entre hommes et femmes. Il a réitéré ses propos à

l'université de Khartoum, qualifiant ses opposants traditionalistes de défenseurs des idées "périmées". A propos, il s'explique en ces termes : " A condition bien entendu que ces chrétiens ou ces juifs soient tolérants. Par ailleurs, rien ne s'oppose à ce qu'une femme puisse devenir imam si elle en a les qualités. Je ne suis pas sectaire. Je ne suis pas sunnite, je ne suis pas chiite, je suis musulman. Quand je repense à ce qui s'est passé en Afghanistan après le départ des Soviétiques, où les Afghans, tous musulmans, se sont battus entre eux, je me dis que les musulmans ont encore beaucoup de progrès à faire sur cette planète "

En tant que libre penseur il ne se gêne pas d'adopter ces genres de position. Les saoudiens ne le considèrent pas plus qu'un apostat et jugent ses productions de dangereuses

L'opposant Soudanais, Hassan Al Tourabi n'envisage pas de se présenter à l'élection présidentielle de 2010. Agé de 77 ans, le vieil opposant au président Omar El-Béchir invoque des questions d'âge et souhaite laisser la place à la jeune garde. Il veut se consacrer à l'écriture de ses mémoires sur ses 40 ans de carrière politique. Il reste la figure emblématique de l'opposition au Soudan et constitue une menace sérieuse pour le régime en place. Il demeure populaire tant il est soutenu par de très nombreuses personnalités qui lui sont restés fidèles. ■

## L'irresponsabilité des hommes

Par Idriss

**U**n jour, je revins de la mosquée, après 19h, lorsque j'aperçus dans la pénombre, assise, collée au mur de ma maison, la tête posée sur ses cuisses et couverte par ses deux paumes, ma voisine. Elle pleurnichait. Je m'arrêtai et m'assis à côté d'elle. Je la consolai d'abord avant de lui demander la cause de son désarroi.

### La naïveté des femmes constitue leur piège

"J'étais enceinte de mon copain jusqu'à la semaine dernière ; date à laquelle il m'a fait avorter cette grossesse. Seulement depuis, je saigne de façon ininterrompue. Le pire, c'est que je me sens abandonnée. Ma mère vit en province, mon père n'est plus et "l'irresponsable" qui m'a conduit dans ce drame est en voyage".

Elle soupira profondément et essuya son visage baigné dans des larmes de détresse avant de poursuivre. " Les hommes sont tous menteurs, mauvais. Je lui avais recommandé la capote de peur que je tombasse enceinte. Il avait objecté ma proposition sous prétexte qu'il assumerait les conséquences de ses actes. Et voilà qu'il m'abandonne. Quel criminel ! ..... Pourtant il m'avait tout promis : une moto "c'est le moment", une inscription dans une école privée après mon BAC,

une parcelle embellie d'une villa cossue. Il m'a surtout fait rêver : les soirées dansantes accompagnées de dégustations de boissons et de mets rares. Je ne manquais jamais d'argent de poche encore moins d'unités dans mon portable. Grâce à lui j'ai découvert certains endroits et tendances de Ouaga. Mais maintenant tout cela relève du passé. Que j'ai été naïve, idiote."

### Le pot s'est brisé

"A cette époque je n'avais pas vu qu'il avait posé sur ma tête un pot qui tanguait déjà. Le bateau dans lequel j'étais embarqué en sa compagnie, a chaviré le jour où je l'annonçai ma grossesse. Que ne fut sa réaction ! Il nia tout en bloc en mettant en cause ma fidélité. Quelques tests médicaux, après, finiront de le convaincre du contraire. Tout de suite, il m'intima l'ordre d'avorter. Sous la pression de ma mère qui ne voyait aucun avenir dans cette relation, j'obtempérai. Il me conduisit chez son ami médecin qui officiait dans une maison isolée du quartier. Il y avait cependant grand monde : des femmes de tous les âges avec les mêmes mobiles même si les causes pourraient être différentes. Mon tour arriva et en moins de cinq minutes ce criminel de docteur venait de tuer mon bébé. Et, depuis, je ne cesse de saigner malgré le

sac de médicaments que j'avale tous les jours. Des pots cassés ; voici ce que je ramasse. Je n'arrive plus à me concentrer en classe et je suis devenue la risée de tout le quartier. Adieu Amour, adieu poulets, adieu école, adieu la vie !! "

### Les hommes sont des menteurs irresponsables

"Il ne décroche plus, quand son portable n'est pas fermé, à mon appel. Il m'a menti sur toute la ligne. Il avait retiré la spark qu'il m'avait achetée sous prétexte qu'elle me servirait à courtiser les garçons du quartier. Il a chassé tous les hommes qui me courtoisaient en leur disant que j'étais sa fiancée. Il a fallu que je tombe enceinte pour qu'il m'avoue, contrairement à ce qu'il avait toujours prétendu, qu'il était marié et sa que femme vivait dans un autre quartier de Ouaga différent de la cour où il m'exploitait. Pire il n'était pas à son premier forfait. Selon des sources bien informées, plusieurs autres filles ont récolté de la sorte les fruits de ses immoralités. Ainsi, nombreuses sont celles qui, à travers les quartiers de la ville, ont avorté ses grossesses; certaines s'en sont sorties indemnes; mais d'autres ont été marquées à vie; assurément je fais partie de cette dernière catégorie."

### La société exploite les femmes

"Après l'avortement, il vint me voir. Je fus informée qu'il ne pourrait pas me marier pour plusieurs raisons. Il est chrétien. De ce fait, il lui est interdit de se marier à une deuxième femme. Ensuite, il est respectueux de la tradition: dans leur coutume, il est profanatoire de marier une fille qui n'est pas vierge. Balivernes: je ne l'avais jamais vu à l'église, encore moins l'entendu parler de religion; d'où mon étonnement quand il mentionna le nom de Jésus (AS). Toutes ces considérations ne l'ont pas empêché de sortir avec moi et de me dévierger à plusieurs reprises. Me voici maintenant, considérée par tous comme un rebut. Qui voudra du "restangolo avarié", me disent-ils déjà. A cette allure, j'ai tout de suite acquis un ticket de célibat long et prolongé. Quelle société !

A cause d'agissements pareils des hommes, des jeunes filles comme moi se retrouvent salées à jamais dans leur dignité, chasteté et pudeur. Lorsque, réveillée de leur léthargie morale, elles veulent s'amender, cette même société érige des obstacles pour les enfoncer. Et après l'on dira que la femme du troisième millénaire est émancipée : asservissement

plutôt

Elle est libre, par exemple, de se marier, à qui elle choisira. Mais en réalité, ce n'est pas le cas, puisqu'elle est toujours dans une position d'attente. Au fait, elle se marie à qui vient, parce qu'à la fin elle finit par choisir parmi plusieurs mauvaises personnes à apparence vertueuse.

Au finish, les filles, entre elles mêmes se livrent une concurrence déloyale pour accaparer les "meilleurs garçons": situation dont profitent les hommes. Les filles acceptent plusieurs compromissions pour être celles qui épatent toujours plus: elles se dépigmentent, se dénudent, monnaient leur chasteté. Résultat: elles sont plus appréciées malgré leur émanicipation.

Par ailleurs, la communauté dresse des règles morales qui enfoncent la femme. Pour cause, une fille se fait engrosser par un monsieur qui ne peut pas la marier. Pourtant ces coutumes et religions ne l'ont pas empêché d'entretenir des relations extraconjugales: de l'hypocrisie pure et simple. Une autre conséquence des rigidités normatives de la société est cette "archigamie" que tout le monde semble tolérer tout en désavouant la polygamie officielle. La femme au foyer est lésée, et celles qui constituent les "bureaux" le sont davantage. La première manquera d'affection, d'entretien, et éventuellement sa santé et

son foyer; celles qui sont dehors perdent à la longue la chance d'intégrer un foyer à jamais. Un désordre social entretenu par les hommes et soutenu par certaines femmes: c'est tout simplement incroyable.

Quand je pense à toutes ces femmes qui luttent pour abolir la polygamie formelle en fermant l'œil sur celle, officieuse, mais plus importante en nombre et en méfaits, j'en ai la rage. Quelle honte!

### Les femmes prêtent le flanc

Les femmes prêtent le flanc, suis-je tenté de dire après l'avoir écoutée. Elles sont exploitées parce qu'elles sont émotives, à la recherche du grand amour. Celles des roses, des couleurs, des fraîcheurs, des gastronomies, des maquis, des hôtels, des billets de banque, du matériel... Cette fille par exemple s'est fait avoir parce qu'elle a mordu à l'hameçon. En résumé cet épisode de sa vie, nous pouvons retenir ceci: quelques cuisses de poulets, plusieurs colis de cadeaux, grand nombre de bisous, multiples promesses, une infinité de mensonges ont eu raison de sa dignité et de sa santé. Quelle perte!

Le refus par les filles d'assumer leur condition sociale les traîne très souvent dans ce genre de situations inconfortables. L'orgueil, la fierté, le conformisme les poussent à sucer les hommes tout en se laissant détruire par ces der-

niers. Quelle inconscience! Que valent toutes ces sensations temporaires par rapport à la chasteté d'une femme, son foyer?

"Au début, j'ajouta-t-elle, je lui avais refusé tout rapport sexuel avant le mariage. Mais avec le temps j'appris à lui faire confiance. Il m'avait promis mariage religieux et civil et menaçait de ne pas remplir son engagement si je restais sur ma position. Craignant qu'il m'abandonne, je cédai à ses exigences répétées. Djaa..."

C'est cela les mentalités des Hommes d'aujourd'hui: le chantage pour les hommes; pour les filles: la peur de manquer de mari, l'envie de faire comme les autres et surtout la dette morale: en effet quand elles acceptent les dépenses exorbitantes de l'homme, elles se sentent redevables à ce dernier. C'est la mentalité de beaucoup de garçons et de nombreuses filles aussi. Quelle mentalité!

### Dieu, la voix incontournable

"Voisin, tu pense que Dieu me pardonnera?", me demanda-t-elle.

"Oui, répondis-je, si tes regrets et tes remords sont réels et si tu entame un voyage sincère vers Lui."

"Si seulement, j'avais écouté et suivi Sa voix", acheva-t-elle.

"Dieu n'est-il pas le meilleur des juges?" Assurément; Il l'est. Il a posé des règles qui

situent les rôles de la femme et de l'homme dans la société. En même temps, en les respectant, chacun retrouve sa dignité respectée et protégée; par ricochet c'est toute la société qui y gagne. En reléguant la loi de Dieu au second plan, la société a ouvert la voie à des difficultés de la vie dont elle ne maîtrise même pas l'ampleur, encore moins les implications.

En libéralisant le sexe, par exemple, nous avons du même coup semé et récolté les MST, les déviances sexuelles, des enfants sans parents, des accouplements publics, la détérioration de l'image de la femme, la perte de l'éducation, l'effritement de la famille, de la communauté; bref; le recul de la civilisation.

Allah a bien habillé la femme, démontrant ainsi le trésor qu'elle constitue et contient. Il lui a réservé une place incontournable dans le foyer et la communauté de sorte que son épanouissement fortifie la société. Les hommes et les femmes ont trouvé cela rétrograde. Ils ou elles l'ont déshabillée. Ils l'ont chassée du foyer. Ils l'ont ainsi rendu vulnérable. Enfin ils abusent d'elle. Quel humanisme! Le salut de l'humanité ne se trouve nulle part que dans la loi de Dieu! ■

## HOMOSEXUALITE

# Le peuple de Loth est-il de retour ?

Par L'Espervier

Il y a quelques années encore, lorsque l'on évoquait le phénomène de l'homosexualité, on ne voyait que l'occident, entendu que l'Afrique et le Burkina Faso ne sont pas coutumiers d'un tel phénomène. Même si selon les spécialistes, dans la littérature africaine et burkinabè on peut trouver des expressions qui font état de l'existence de cette perversion sexuelle. De nos, ils sont, les homosexuels, autour de nous, travaillant dans les mêmes services que nous. Seulement, à cause de la réprobation des gens encore lucides, ils sont obligés contrairement à leurs camarades de l'occident, de vivre dans la clandestinité. C'est dire que le phénomène a atteint des dimensions assez inquiétantes dans nos contrées. Cette pratique ignoble qui consiste pour un homme ou pour une femme (dans ce cas on parle de lesbianisme), d'avoir des relations intimes avec une autre personne de même sexe, est en passe de devenir cet autre ferment de la déchéance morale qui précipite nos sociétés dans le chaos. Le milieu malsain de ces êtres d'un autre genre est sans dire, porteur de méfaits qui sont entre autres, le dérèglement social, la propagation de maladies telles que le Sida.

### Folie ou droits de l'homme ?

Non contents de vivre en contradiction avec les bonnes mœurs, les homosexuels vont jusqu'à demander une reconnaissance officielle, c'est-à-dire une caution officielle à cette pratique infâme. En effet, le 18 décembre 2008, invoquant l'universalité des droits de l'homme, 66 pays sur les 192 États membres de l'ONU ont signé un appel - dont Rama Yade, secrétaire d'État française aux droits de l'Homme, est l'une des inspiratrices - pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité. 60 pays ont voté contre. Cette déclaration politique, qui n'engage que ses signataires, n'a pas un caractère contraignant mais place la question des droits des homosexuels, lesbiennes, bisexuels et transgenres à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'ONU. Parmi les 66 États signataires (c'est-à-dire un tiers des pays du monde) figurent notamment tous les pays de l'Union européenne, le Brésil, Israël et le Japon. Mais ni la Chine, ni les États-Unis, ni la Russie n'y ont adhéré. L'homosexualité est encore interdite et donc pénalisée dans 77 pays. La peine capitale est prévue dans 7 pays (Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Iran, Mauritanie, Nigeria, Soudan, Yémen).

Les homosexuels demandent également le droit au mariage et à l'adoption. C'est tout simplement aberrant. Comment peut-on vouloir une chose et son contraire ? D'ailleurs, ceux qui se disent défenseurs des droits de l'homme en militant activement pour la dépénalisation de l'homosexualité savent-ils que cette pratique constitue en quelque sorte une atteinte à la dignité de l'homme et une menace pour la pureté et la pérennité de l'espèce humaine ?

Au Burkina Faso, il y a un vide juridique en la matière. Le mariage homosexuel n'est pas autorisé, cependant, sa pratique n'est pas condamnée, sauf si ces actes sont commis sur la place publique, auquel cas les auteurs sont poursuivis pour atteinte à la pudeur.

### Ces gens ont-ils oublié ?

Pour l'instant, l'Église, les pays arabes et quelques pays africains tentent de sauver la situation en s'opposant à la dépénalisation de l'homosexualité. L'homme est vraiment oublié, c'est le moins que l'on puisse dire. En effet, il est reconnu dans toutes les cultures et civilisations que cette pratique a été la raison de la colère de Dieu qui s'est traduite par la destruction de tout un peuple, celui du prophète Loth. Les traces des villes qui ont été renversées à

savoir Gomorre et Sodome sont toujours visibles et les mises en garde de Dieu contre cette pratique sont on ne peut plus claires. Loth avait de toutes ses possibilités interpellé son peuple sur le danger qu'il encourait : "Et Loth quand il dit à son peuple : "N'est-ce pas que vous vous adonnez à une infamie où personne ne vous avait devancés dans les univers", Coran VII, verset 80. La réponse de son peuple est des plus étonnantes : "Expulsons de notre cité la famille de Loth, ils sont les puritains" Coran XXVII, verset 56. Quand le Sénégal a condamné en janvier dernier, neuf (09) homosexuels, ces libertins dits défenseurs de droits de l'homme se sont empressés de qualifier le Sénégal d'intolérance religieuse et de "pays à législations et pratiques notoirement homophobes", tout comme le peuple de Loth l'a malmené. Le châtiement de Dieu a été des plus durs. Voici le récit de l'événement raconté dans L'histoire des prophètes, un document publié par l'Agence des Musulmans d'Afrique (AMA) : "Au matin, comme prévu effectivement, l'Archange Gabriel souleva leur cité d'en dessous et la porta si haut que les habitants du ciel entendirent les chants de leurs coqs et

Suite page 14 ...

## UNIVERSITES ISLAMIQUES AU BURKINA

## Un espoir pour de nombreux burkinabè

Par EAC

Ils sont 60,5% de la population ; jusqu'alors leurs enfants ne bénéficiaient de formation théologique de niveau supérieur qu'à l'extérieur du pays. Ce n'est plus un secret pour personne et cela même serait une redondance de dire que les musulmans du Faso sont en retard en matière d'éducation. Alors que tout dans leur religion les invite à la connaissance. La première des révélations invitait le prophète à la connaissance " Lis Au nom de Ton Seigneur qui a crée " S 96 VI.

Au Burkina Faso, les musulmans ont formé leurs enfants soit dans les écoles coraniques traditionnelles appelé souvent les foyers coraniques, soit dans les médersas. L'enseignement dans les médersas absorbe des milliers d'enfants du pays qui y sont afin d'apprendre leur religion. Malheureusement, cet enseignement s'arrête au BAC au Burkina. Ce qui obligeait les élèves issus de ces médersas à postuler pour des bourses dans les pays Arabes. C'est ainsi que beaucoup Burkinabè ont été formés dans plusieurs universités du monde arabe depuis les indépendances. Aujourd'hui, le Burkina accueille des centaines de produits de ces universités islamiques dont une dizaine de Docteurs d'Etat en théologie ou en science islamiques.

Cependant force est de consta-

ter qu'une grande majorité de ces élèves étaient obligés d'arrêter leur études après le BAC faute de bourses pour poursuivre une formation supérieure dans une université arabe. C'est pour répondre au besoin de poursuivre une formation supérieure de ces derniers que des Burkinabè se

du conseil exécutif de l'ISESCO. Il a célébré en février dernier la sortie de sa première promotion de maîtrise en sciences de l'éducation.

Quant à l'université Al Houda, elle est l'œuvre de l'ONG Ibn Massoud, connue dans le paysage associatif islamique pour

d'études sont ouvertes dans ces établissements. A l'université Al houda, on a deux sections : la section charia et la section informatique avec deux options : analyste programmeur et maintenance informatique depuis l'ouverture. D'autres filières telles que traduction interprétariat, économie, sciences du coran, langue arabe sont en cours et devront voir le jour dans les années à venir.

Au centre universitaire polyvalent du Burkina, est ouverte la faculté des sciences de l'éducation avec deux filières : langue arabe et études islamiques. D'autres filières, selon les responsables devront voir le jour très bientôt avec notamment l'ouverture de la faculté polytechnique. Tous les responsables de ces universités sont pleins d'ambition quant à l'offre de formation qui sera mise à la disposition des étudiants. Aujourd'hui, les mutations de la société imposent aux établissements de formation de conduire des cursus de formation professionnelle. Les responsables assurent que leurs universités ont intégré cette dimension avec les filières citées plus haut qui sont ouvertes ou en cours de l'être. Tout compte fait l'opinion musulmane espère que ces universités ne vont pas aussi produire des chômeurs comme les médersas. Elle attend d'avoir des diplômés qui seront capables



sont engagés dans la promotion de l'enseignement supérieur islamique au Burkina. En effet, en 2004, il est créé à Ouaga 2000 le centre universitaire polyvalent du Burkina (CUPB) et en 2007 au quartier Tanghin, l'université Al Houda a ouvert ses portes. Elles font ainsi du Burkina Faso le 2e pays francophone de la sous-région à accueillir des structures d'enseignement arabe de ce niveau (le premier pays étant le Niger avec l'université de Say).

Le CUPB a pour fondateur le Dr Aboubakar Doukoure, éminente personnalité du monde musulman et président

ses multiples œuvres de promotion de l'islam (médersas, mosquée, orphelinat, radio Al houda, ...).

Les objectifs de création des ces universités sont entre autres d'absorber les bacheliers qui n'ont pas accès au pays arabes faute de bourse, de donner une formation religieuse de niveau supérieur à un plus grand nombre de Burkinabè, de contribuer à la formation professionnelle des élèves issus de l'enseignement arabes, et de participer au développement économique du Burkina Faso.

De ce fait, plusieurs filières

de servir l'islam, la umma, le Burkina Faso à tous les niveaux. Elle veut des diplômés compétents sur le plan théologique, mais aussi capable d'être des agents économiques à quelque niveau que ce soit. C'est pourquoi l'ouverture de filières professionnelles devra à notre entêtement devenir une priorité pour les responsables de ces universités. Dans ce sens, il faut saluer l'ouverture d'une section informatique dans ces universités. Mais on ne devrait pas s'arrêter là car d'autres filières professionnelles peuvent encore être ouvertes et donner une plus grande diversification dans l'offre de ces universités.

Un étudiant compétent suppose aussi un corps enseignant de bon niveau et de qualité. Beaucoup de personnes se posent la question sur l'existence d'un corps professoral de niveau universitaire pour dispenser la formation dans ces structures. Les responsables assurent que de ce côté il n'y a aucun problème. En effet, ces dernières années le Burkina a connu le retour de plusieurs de ses fils aller chercher la science dans les universités islamiques du monde. Ils sont revenus qu'avec un diplôme de doctorat d'Etat, qu'avec un Master (DEA). Par exemple, selon le Dr Sawadogo, recteur de l'université Al Houda, son corps enseignant est composé de : 4 docteurs d'Etat, 9 personnes titulaires d'un diplôme de 3e cycle et 3 personnes possédant la maîtrise.

En ouvrant ces universités,

sans nul doute qu'un grand nombre de jeunes burkinabè pourront bénéficier d'un enseignement supérieur. Mais quand on sait que le petit nombre formé à l'extérieur a du mal à se trouver un emploi, on est en droit de se poser des questions sur le sort des produits de ces universités. Les responsables de l'université Al houda assurent que les produits qui sortiront de leur établissement seront employés prioritairement par l'association Ibn Massoud dans ses diverses activités que sont la gestion des mosquées, l'enseignement dans les écoles, les centres de santé, les orphelins et les structures de communication (la radio et inch'Allah la télévision). Ensuite, pour les deux universités les étudiants qui y sortiront seront capables de travailler dans l'éducation et l'économie burkinabè. Rappe-

lant que l'un de leurs objectifs est de lutter contre l'analphabétisme au Burkina.

Malgré ces débuts prometteurs et les ambitions des responsables, des difficultés existent. Elles sont surtout d'ordre financier. C'est d'abord la faiblesse de la participation financière des étudiants. En effet, un étudiant débourse annuellement respectivement 75 000 f CFA au Centre universitaire polytechnique du Burkina et 40 000 f CFA à l'université Al houda pour sa formation. Ce qui selon les responsables est loin de couvrir les charges et de procéder à des investissements. Ensuite les difficultés sont du côté des investissements qui n'ont pas été poursuivis avec le même rythme. Le contexte international ne favorisant plus le soutien des partenaires extérieurs.

Toutefois, les responsables sont optimistes quant à la suite de l'aventure. Ils pensent que l'université doit s'élargir davantage avec plus d'infrastructures, plus de filières de formation. Et doit contribuer au développement du pays par la lutte contre l'analphabétisme et contribuer à la valorisation de l'identité musulmane. Aussi, sur le plan académique des contacts sont pris entre les responsables de l'université Al houda et certains universités de la sous région comme le Nigeria et le Ghana afin de permettre aux étudiants de poursuivre plus loin. Mais en attendant, les responsables de ces deux universités qui font la fierté du pays devront beaucoup améliorer leur collaboration sur le plan académique. Cela y va de l'intérêt des étudiants et de l'ensemble des acteurs du système. ■

...suite de la page 12

les aboiements de leurs chiens. Soudain, Gabriel d'un prompt coup, renversa la cité de fond en comble. Puis, on fit pleuvoir sur elle des pierres qui anéantirent les peuplades des villages maudits".

Au demeurant, et islamiquement parlant, l'homosexualité vient s'ajouter à une liste déjà très longue de pratiques indignes et abominables à savoir entre autres, les tueries sauvages, la corruption, l'injustice qui sont des comportements et actes qui provoquent la colère de Dieu. On peut se risquer à apercevoir dans la prolifération des maladies, les catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, séismes, accidents...) les guerres et autres crises alimentaire, financière, économique, comme l'expression de la colère de Dieu. Et si tel est le cas, cela n'est juste qu'un rappel pour amener les hommes à la raison. ■

#### Homosexualité contre aide

On a l'habitude de dire que le pauvre n'a pas de dignité. Pour contestable qu'elle soit, cette dicton rend souvent compte des réalités sociales assez décevantes. Dans cette affaire de dépenalisation de l'homosexualité, il pourrait advenir que l'aide aux pays pauvres soit subordonnée à la signature du projet de dépenalisation tout comme on a vu dans beaucoup de cas. Le dernier en date, la signature des accords sur les flux migratoires avec la France. Quand on sait que tous les pays de l'Union européenne sont signataires de la dépenalisation universelle et que cette union européenne se trouve être le grand partenaire du continent africain en matière d'aide au développement, il y a de fortes raisons de s'inquiéter.

De nos jours, c'est le soleil de Satan qui s'est levé, a-t-on envie de dire. Mais très heureusement, ce soleil ne peut brûler ceux qui sont sous l'ombre de Dieu. ■

## Le monde musulman face à Obama

Par Tariq RAMADAN

Dans un récent article, je mettais en évidence le rôle crucial de l'Union Européenne à l'heure de l'arrivée au pouvoir de Barak Obama aux Etats-Unis. Les pays européens ont effectivement une responsabilité fondamentale quant à l'influence qu'ils peuvent jouer afin de rendre la politique internationale véritablement multipolaire. Si l'on se tourne du côté des pays arabes et asiatiques majoritairement musulmans, on s'aperçoit que la même euphorie règne, une "Obamania" très répandue, qui laisse presque penser que le nouveau "messie américain" est arrivé et qu'il va sans doute régler la majorité des problèmes auxquels font face les différents pays. Outre la naïveté du propos et de l'attente (qui oublie que la politique Etats-Unis est bien autre chose que le symbole d'un homme et de sa couleur de peau), il convient, ici aussi, de reconsidérer les perspectives et d'établir clairement les responsabilités et la nature des espérances.

Dans un récent colloque qui se déroulait à Qatar au sujet des relations entre les Etats-Unis et "le monde islamique", nous étions une centaine de participants à débattre de la complexité, des avantages et des ambiguïtés de ces relations. Madeleine Albright, Barham Salih (vice premier ministre d'Irak), David Petraeus (ancien commandant des troupes US en Irak) et Anwar Ibrahim (ancien vice premier ministre et chef de l'opposition en Malaisie) ont participé à un important panel durant ces rencontres. On a pu entendre Anwar Ibrahim affirmer avec détermination qu'il fallait cesser cette litigieuse et ces attentes à propos de Barak Obama et que les sociétés majoritairement musulmanes étaient responsables de mettre de l'ordre dans leurs affaires. Le propos était effectivement bienvenu et il importe ici de répéter avec clarté que les sociétés majoritairement musulmanes - des politiques intérieures jusqu'aux conflits locaux (de la Palestine, à l'Irak, à l'Afghanistan ou aux menaces qui pèsent sur l'Iran) - sont les premiers responsables de leur destin et qu'il faut cesser, pour les gouvernements

comme pour la plupart des peuples, d'endosser en permanence le statut de "victimes". Les peuples palestiniens, afghans ou irakiens sont bien sûr des victimes de leurs agresseurs mais ils sont aussi les victimes directes ou "collatérales" de la lâcheté et de l'hyponérisie des Etats et des gouvernements des sociétés majoritairement



musulmanes.

Au-delà de la crise économique mondiale que nous traversons, ces dernières paraissent bloquées, politiquement, intellectuellement et culturellement. Dictatures, absences de débats pluralistes, déficit de renouveau et créativité sur le plan artistique et culturel (deux ou trois pays font exception), etc. : le tableau est bien sombre. Un grand mouvement de démocratisation réel et profond est nécessaire si l'on veut voir changer l'ordre des choses et assister au réveil d'un nouveau "monde musulman". Ce mouvement de démocratisation exige d'abord une lutte généralisée contre la corruption qui sévit transversalement dans toutes les sociétés majoritairement musulmanes d'Est en Ouest. Rien ne pourra être espéré, ni réalisé, sans un minimum de transparence qui mette un terme aux passe-droits, au clientélisme, aux commissions illégales, au trafic d'influences, au respect des institutions, etc. Le monde musulman aujourd'hui est un univers traversé par la corruption la plus tenace : les sempiternels discours sur la référence et l'éthique islamiques sont accompagnés des pratiques les plus hypocrites.

Il importe donc de voir se réveiller les sociétés civiles du monde musulman. Les peuples, et les intellectuels, ne peuvent pas rester ainsi passifs et ren-

dre à leur tour seuls responsables de leur situation les Etats et les dictateurs. Que celles-ci existent et que les peuples en soient victimes, cela ne fait pas l'ombre d'un doute mais cela ne peut justifier l'entretien d'une pensée victimaire qui justifierait l'inaction. La mise sur pied de cercles de débats populaires et les actions

concertées de citoyens et d'organisations peuvent faire évoluer les choses. Le cas échéant des mouvements non violents de résistance de la société civile sont des moyens qui, par leur caractère de masse, peuvent ébranler les dictateurs en place : on ne voit rien de tout cela aujourd'hui. A travers le monde, de l'Amérique du Sud à l'Afrique et à l'Asie, le joug des dictatures a été secoué à l'exception notoire des pays arabes où les dirigeants sont encore "démocratiquement" élus à vie depuis des décennies.

L'exigence de l'Etat de droit et des élections libres et transparentes sont les troisième et quatrième conditions du processus qui doit être enclenché dans ces sociétés. Les modèles des systèmes politiques dépendent des histoires respectives, de la culture et de la psychologie collective mais les principes sont inaliénables : la régulation par le droit et le suffrage universel sont les seuls moyens pour permettre aux sociétés de sortir de leur impasse politique. Il faut dire et répéter que ces principes ne s'opposent en rien à la référence islamique : ceux qui affirment cela instrumentalisent la religion pour justifier, d'une façon ou d'une autre, la monopolarisation du pouvoir ou de son opposition. La critique de ces postures, opposées en apparence mais objectivement aliées de fait, doit être radicale.

Parler de l'Etat de droit, du suffrage universel et de la société civile c'est bien sûr exiger, comme une conséquence, deux autres conditions (les cinquième et sixième), le statut égalitaire des citoyens (quelles que soient leurs croyances) d'une part, et la participation pleine et entière des femmes au processus de démocratisation. Il est urgent que les sociétés musulmanes, les acteurs politiques et les intellectuel(le)s clarifient leur position sur ces questions et déterminent clairement le droit des "minorités" et mettent en branle un processus d'émancipation des femmes au cœur du mouvement de libération des sociétés musulmanes. Contrairement à ce qu'affirment les opposants à ce processus, il ne s'agit pas d'"occidentalisation" mais d'une réconciliation nécessaire de la pensée musulmane avec ses propres principes d'égalité des individus et des droits inaliénables des femmes à la participation à la vie sociale. Face aux esprits les plus conservateurs ou dogmatiques, c'est donc au nom, et non pas contre la référence islamique, que l'on devrait être en droit d'attendre une réforme générale du statut des femmes dans les sociétés majoritairement islamiques.

La septième et dernière condition consiste à demander des comptes aux élus du peuple, des parlementaires aux premiers ministres et aux présidents (ou aux rois). Leurs gestions des affaires doivent être soumises à un contrôle indépendant et transparent qui seul garantirait le bon fonctionnement des institutions et la bonne gouvernance. Nous en sommes bien loin aujourd'hui et l'arrivée ou non d'Obama au pouvoir ne changera rien. Le "monde islamique" le blâmera sans doute bientôt de rester trop "américain" et de suivre encore et toujours une politique des intérêts "prédateurs" de son pays. On ne pourra s'empêcher d'en vouloir aux sociétés majoritairement islamiques, et notamment les pays arabes, de rester semblables à elles-mêmes et de nous offrir, encore et toujours, le spectacle de la dictature, de la corruption et de la désignation. ■

Par GS

## Lutte contre le paludisme : Un nouveau vaccin expérimenté à Nanoro

L'unité de recherche clinique de Nanoro, à 85 km de Ouagadougou, destiné principalement à expérimenter le vaccin contre le paludisme, R.T.S.S. a été officiellement inauguré le mardi 21 avril 2009 par le ministre de la Santé, Seydou Bouda, sous le parrainage de Mme Priscille Zongo, épouse du Premier ministre burkinabè. Le Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) Saint Camille de Nanoro dans la province du Boulikié est l'un des sept sites

retenus pour tester l'efficacité du vaccin contre le paludisme. Les



six autres centres de l'essai vaccinal se trouvent au Gabon, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Mozambique et en Tanzanie. Au

Burkina Faso, le CMA de Nanoro géré par les religieux camiliens possède désormais un centre de recherche clinique, avec des équipements de pointe réputés être les plus modernes en matière d'imagerie médicale, de microbiologie et l'immunologie. La radio numérisée du centre de Nanoro est pour l'instant la seule qui existe au Burkina. Selon le responsable de l'unité de recherche de Nanoro, le système numérisé du centre va permettre aux chercheurs burkinabè d'échanger

sur place et en direct avec leurs homologues européens et américains sur les résultats des diagnostics. Sur le site de Nanoro, 1 200 enfants seront soumis au test du vaccin et seront suivis pendant 4 ans. "Les résultats de l'essai vaccinal qui sera conduit ici sont très attendus, car ce vaccin contre le paludisme sera une nouvelle arme", a dit M. Bouda. En attendant, protégeons-nous contre le paludisme en dormant sous des moustiquaires imprégnées. ■

## Journée de solidarité de l'AEEMB

Le bureau exécutif de l'AEEMB a organisé le 13 avril dernier une journée de solidarité à son siège national sis au secteur 28 de Ouagadougou. 4ème du genre, cette journée a eu pour objectif de cultiver au sein des membres un esprit de solidarité et de fraternité conformément à l'un des objectifs majeurs de l'association. A cette occasion, de nombreux fidèles ont laissé parler leurs cœurs à travers des dons de vête-

ments, de nourriture, d'argent... pour soutenir ceux qui sont dans le besoin. Une communication sur la crise financière internationale, un panel sur le mariage avec les cellules matrimoniales et d'écoute de l'AEEMB et du CERFI, un repas communautaire, des sketches et une visite à l'orphelinat Home Kisito ont été les temps forts de cette grande rencontre de solidarité. A l'orphelinat Home Kisito, les pensionnaires ont bénéficié de dons



en nature en espèce. "Devant l'immensité des besoins pour l'entretien des enfants, je suis très peiné de remettre cette contribution si infime" a laissé entendre le président Noufou Tiendre-

beogo. Les autorités chrétiennes en charge du Home Kisito n'ont pas manqué de traduire leur reconnaissance à l'AEEMB pour ce geste combien solidaire et fraternel. Cette visite fait suite à celle effectuée il y a un an au Centre Delwendé de Tanghin où sont hébergées des femmes accusées de sorcellerie.

Dans ce contexte social marqué par la cherté de la vie, cette activité est à saluer et à encourager. ■

## Grippe porcine : un nouveau fléau ?

Moins d'une semaine après son apparition au Mexique, la crainte d'une épidémie de grippe porcine se répand dans le monde. En même temps que le virus a muté pour être aujourd'hui transmissible d'homme à homme, il a passé les frontières. Mardi 28 avril, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recensait sept morts, tous au Mexique, sur 152 décès suspects. Des cas ont été recensés aux Etats-Unis (65 cas confirmés), au Canada (13), en Grande-Bretagne (2) et en Espagne (2) et, mardi, en Israël (2), en Nouvelle-Zélande (3) et

au Costa-Rica (1). En France, vingt cas suspects étaient "en cours d'investigation".

La grippe porcine est une maladie respiratoire d'origine virale qui touche le porc. Des épidémies sont régulièrement observées, sans provoquer généralement beaucoup de décès chez les porcs. Les hommes sont aujourd'hui touchés de la plus dangereuse manière car pouvant se transmettre le virus.

Dans ses prescriptions alimentaires, la religion islamique distingue nettement le permis de l'interdit. Si le

premier se dit "halal" ou licite, le second est considéré ne pas l'être et se définit "haram". Aussi, l'aliment haram est contenu dans un passage de la sourate 5, verset 3 du Coran évoquant explicitement : "Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah...". Aucun pratiquant ne pourra s'y soustraire tant qu'il veut suivre sa religion. En général, l'éducation par le Coran rejette l'insalubrité, la toxicité et tout genre d'impureté. Le porc fait partie de cette dernière catégorie car cet animal est



jugé malpropre de nature, obscène à l'extrême et dangereux pour la santé de l'homme. Dieu, pour avoir créé l'Homme connaît ce qui lui est nuisible. Mais l'Homme, ingrat et orgueilleux s'autodétruit par son insoumission à la volonté d'Allah. Que Dieu nous protège ! ■